

Admissibilité au programme de vaccination en milieu scolaire (année scolaire 2020-2021)

(Vaccins contre l'hépatite B, la méningococcie et le virus du papillome humain)

Vaccin antiméningococcique conjugué du groupe ACYW-135 (Menactra^{MD}, Nimenrix^{MD}, Menveo^{MD})

- Obligatoire pour que l'enfant puisse fréquenter l'école
- Une dose de vaccin financée par le secteur public pour les élèves de la 7^e à la 12^e année
- Si un vaccin antiméningococcique conjugué différent a déjà été reçu, l'intervalle minimum entre les deux vaccins conjugués est 4 semaines
- Si un vaccin polysaccharidique contre le méningocoque (Menomune^{MD}) a été reçu, l'intervalle minimum entre le vaccin polysaccharidique et conjugué est 6 mois

Vaccin contre l'hépatite B (Engerix^{MD}-B, Recombivax^{MD}HB)

- Deux doses de 1 ml financée par le secteur public pour les élèves de 7^e et de 8^e années
- Le vaccin n'est plus offert gratuitement aux élèves à partir de la 9^e année dans le cadre du programme de vaccination financée par le secteur public, peu importe les doses qu'ils ont déjà reçues
- L'intervalle minimum entre les doses de Engerix^{MD} est de 6 mois
- L'intervalle minimum entre les doses de Recombivax-HB^{MD} est de 4 mois

Vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) (Gardasil^{MD}9)

- Les filles de 7^e-12^e année qui commencent leur série de vaccin contre le VPH sont admissibles à recevoir le vaccin VPH-9.
- Les garçons de 7^e-10^e année qui commencent leur série de vaccin contre le VPH sont admissibles à recevoir le vaccin VPH-9.
- Les élèves éligibles qui ont déjà commencé leur série de vaccin VPH-4 peuvent compléter leur série avec le vaccin VPH-9.
- Tous les élèves qui reçoivent leur première dose de vaccin contre le VPH à 14 ans ou moins doivent recevoir 2 doses à **24 semaines d'intervalle au moins**.
- Les élèves qui reçoivent leur première dose de vaccin contre le VPH à 15 ans ou plus devraient recevoir 3 doses aux intervalles minimums suivants :
 - au moins 4 semaines entre la dose n° 1 et la dose n° 2;
 - au moins 12 semaines entre la dose n° 2 et la dose n° 3;
 - au moins 24 semaines entre la dose n° 1 et la dose n° 3.

Ces vaccins sont offerts aux élèves lors des cliniques de vaccination en milieu scolaire et des cliniques de rattrapage d'immunisation de Santé publique Ottawa (SPO). Le vaccin antiméningococcique conjugué du groupe ACYW-135 peut être commandé par lots en complétant le formulaire approprié qui peut être téléchargé à SantepubliqueOttawa.ca. Les professionnels de la santé, les élèves ou leurs parents/gardiens légaux peuvent contacter SPO pour discuter des options concernant l'envoi des vaccins HB et VPH au médecin. L'envoi de ces vaccins sera seulement effectué si certains critères spécifiques sont satisfaits.

Vaccination contre le virus du papillome humain (VPH) des **sujets à risque élevé***

Gardasil 9^{MD}

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes**, âgés de 9 à 26 ans qui n'ont pas encore reçu le vaccin VPH peuvent recevoir le vaccin VPH-9 financé par le secteur public.

Avez-vous un patient qui répond à ces conditions?

Vous pouvez commander les doses de vaccin auprès de Santé publique Ottawa en utilisant le formulaire ci-joint ou en visitant SantepubliqueOttawa.ca.

Les formulaires dûment remplis peuvent désormais être envoyés par courriel ou par télécopieur.

Courriel : vaccin@ottawa.ca

Télec. : 613-580-2783

Ressources supplémentaires

- ① EtreParentaOttawa.ca/immunisation
- ② SantepubliqueOttawa.ca
- ③ http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/progr/ams/immunization/docs/immunization_sch_dule.pdf

Des questions?

Nous sommes là pour vous aider! Les professionnels de la santé peuvent appeler la ligne de SPO réservée aux médecins au **613-580-6744**, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

* Conformément aux calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario, décembre 2016, page 5.

** Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes : hommes s'identifiant comme des hommes homosexuels et bisexuels, ainsi que certaines personnes qui s'identifient comme des personnes transgenres